

PLUS DE MILLE ANS D'HISTOIRE

Les origines du Saosnois

Lové dans la première courbe de la Sarthe, adossé aux collines du Perche et ouvert, au Sud, sur la plaine mancelle, le Saosnois (68 paroisses ou cités) tire vraisemblablement son nom de la déesse gauloise des eaux *Saugonna* dont le nom déformé donna *Saosnes*, ou *Sonne*.

Clairière de défrichement à proximité du grand étang de Guéchaussée, le village de Saosnes, d'origine gauloise, est devenu, à l'époque gallo-romaine le chef-lieu du Pagus Sagonensis qui s'étendait jusqu'à la Plaine d'Alençon et au pays marollais. St Rigomer et St Longis en furent les évangelisateurs.

Détruite lors des invasions normandes au IX^{ème} siècle, Saosnes perdit son rôle de place forte au profit de St Rémy du Plain, où, dominant la Bienne, fut construit le château du Lurçon dont subsiste la base du donjon de pierre et des pans de murailles.

Du duché du Mans, le Saosnois passa, à la fin du X^{ème} siècle, sous la tutelle du duc de Normandie Richard 1^{er} qui en fit une baronnie, marge défensive entre le duché de Normandie et le comté du Perche. Le premier seigneur connu en est Yves de Bellême, mort en 1020.



La dynastie des Talvas, seigneurs d'Alençon et de Bellême

Vers 1050, le mariage entre l'héritière de la seigneurie, Mabile, et un proche fidèle de Guillaume le Conquérant, Roger II de Montgomery, conforta la baronnie, territoire autonome, étendu d'Alençon à Bellême. Le successeur de Mabile, Robert II dit le Diable, est connu pour avoir fait construire ou renforcer de nombreuses mottes féodales (dont celles de Peray vers 1060) ou châteaux (Alençon, Bellême) et une ligne de fortifications les reliant qualifiée de « Fossés Robert ». Surnommé Talvas (le pillard), il hérite, après la mort de son frère en 1102, du comté de Shrewsbury, proche du Pays de Galles puis du comté de Ponthieu (région d'Abbeville). Fort de sa puissance, il se révolte à plusieurs reprises contre le roi d'Angleterre et le duc de Normandie. C'est l'apogée de son règne. En 1102, Henri 1^{er} Beauclerc, 2^{ème} fils de Guillaume le Conquérant lui reprend le comté de Shrewsbury et le fait arrêter, en 1112, Il meurt, 15 ans plus tard dans les geôles anglaises. La seigneurie de Bellême est confisquée, mais la maison de Bellême n'est pas morte pour autant. Guillaume III Talvas, successeur de Robert, n'a pas le même esprit de conquête. Très pieux, il fonde en 1145 et 1149 deux abbayes cisterciennes : l'une dans le tout nouveau village de Neufchâtel en Saosnois et l'autre à Tironneau près de St Aignan. Il participera avec le roi Louis VII à la 2^{ème} croisade prêchée, en 1146, par le moine Bernard de Clairvaux (St Bernard) à Vézelay.

De son second mariage avec Hélène de Bourgogne, naît Jean qui deviendra comte d'Alençon et époux de Béatrice d'Anjou.

L'aristocratie, si puissante soit-elle, ne constitue que le 2^{ème} « ordre ou état » de la société féodale où l'Eglise affirme sa prééminence et sa présence. A l'image du « blanc manteau d'églises » évoqué par le moine bourguignon Raoul Glaber (985-1047), le Saosnois, du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle voit se multiplier les églises paroissiales romanes puis gothiques qui font la richesse de notre patrimoine. S'y ajoutent des prieurés comme Mayenne près de Dangeul, St Symphorien près de Marolles, ou le Logis de Moullins à St Rémy du Val.



Durant la guerre de Cent Ans, le Saosnois est ravagé par les troupes anglaises à partir de 1417. En 1428, celle de Thomas Montagu (ou Montacute) 4^{ème} comte de Salisbury en route vers Orléans (où il mourra), détruisent la plupart des places fortes de la région : le château de St Rémy du Plain, les fortifications de Mamers, de Bellême, de Mortagne, et, partiellement, de Nogent le Rotrou.

La stabilité revenue, le Saosnois et le Perche se couvrent de manoirs et les églises sont restaurées ou rebâties, à l'image de Notre-Dame de Mamers.

Les Guerres de religion et le rattachement à la couronne royale.

Le Saosnois revient ensuite à Charles IV, duc d'Alençon (1489-1525), époux de Marguerite d'Angoulême, sœur aînée de François 1^{er} avec laquelle il n'eut pas d'enfant. Combattant à Marignan puis à Pavie (1525), où il commanda l'armée française après la capture du roi, il mourut, très affecté par la défaite et les accusations d'avoir abandonné le roi. Sa veuve apporta l'ensemble de sa succession à Henri d'Albret, roi de Navarre, son second mari. grand-père d'Henri IV. Leur fille unique, Françoise d'Alençon, épouse en secondes noces Charles de Bourbon, duc de Vendôme puis, devenue veuve, obtient de François 1^{er} l'érection en duché de sa vicomté de Beaumont, dont relève la baronnie du Saosnois, Celle-ci est rattachée par le roi Henri IV, baron du Saosnois depuis 1562, à la couronne de France en juillet 1607.

Mamers et toute la région connurent alors les affres des Guerres de religion. La Religion Prétendue Réformée s'était implantée à Mamers comme dans tout le duché d'Alençon, avec la bienveillance de la duchesse Marguerite d'Angoulême. Honoré du Colombier y installa un important temple en 1561. La réaction de l'évêque du Mans Charles d'Angennes fut violente et cruelle : une centaine de soldats y égorgèrent la plupart des huguenots dont Macé Loiseau, prêcheur, ou Guy Goveuret, diacre de l'église de Bellême. Pierre Le Fèvre, membre de la fabrique de l'église, fut emmené au Mans et décapité. En 1570, l'évêque obtint du pape Pie V le cardinalat pour son zèle anti protestant. La ferveur huguenote restant vive, des Ligueurs venus du Mans et d'Alençon incendièrent, en 1590, le temple, mirent à sac la ville et tuèrent ou dispersèrent les protestants.

La réforme catholique (ou Contre-Réforme) ayant réaffirmé le dogme et le rayonnement de l'Eglise, de nombreux ordres religieux prospèrent alors à l'image de celui de la Visitation de Ste Marie, fondé en 1610 par Saint François de Sales et Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal. A Mamers, un couvent (actuelle mairie) s'installe en 1633, à l'initiative de Jean Davoust, sieur de Hautclair, dont l'une des filles est novice à Blois. Le couvent rayonne très vite du fait de 3 miracles survenus peu de temps après la mort de Jeanne Françoise de Chantal en 1641. Les nombreux dons permettent de construire en 1685, les 2 grandes ailes du cloître inachevé.



L'activité chanvrière, moteur du développement.

Dans les campagnes, la culture du chanvre, introduite à partir du XVI^{ème} siècle, transforme les paysages. Ruissons (marres à rouir) et fours aujourd'hui restaurés témoignent d'une activité qui apporte un revenu complémentaire aux laboureurs ou aux bordagers. L'hiver venu, on file ou tisse les pelotes dans les fermes pour en faire des cordages ou des draps. L'excédent est vendu à des marchands ambulants ou à la halle aux toiles de Mamers. Dans les caves voûtées et surélevées de la ville basse bruissent les quelque 400 métiers des tisseurs ou cordiers recensés, en 1784, dans l'enquête de Pélisson de Gennes, lieutenant général de Police à Mamers. Ainsi, Mamers est, à la veille de la Révolution, une cité peuplée de plus de 5000 âmes, vantée par son maire pour être « un bailliage royal, un siège des Eaux et Forêts et un grenier à sel... mais plus encore une manufacture considérable de toiles, un commerce de vins et d'eaux de vie par ses foires et marchés très fréquentés ».



La fureur révolutionnaire.

La fureur révolutionnaire affecta gravement notre région. La Grande Peur pendant 89, se traduit par l'épisode du jeudi fou de Ballon le 23 juillet. Ce jour-là, une foule de 5 à 6000 personnes venues d'une vingtaine de paroisses se rassemblent au son du tocsin. A l'origine de ce mouvement, la peur de brigands que les nobles auraient payés pour brûler les récoltes et affamer le peuple. Charles Cureau, riche négociant anobli, et Balthazar de Montesson, député de la noblesse aux Etats Généraux, sont arrêtés, jugés sommairement et exécutés. La répression de la municipalité est féroce : en octobre, 2 individus sont condamnés à mort et un envoyé aux galères. Le vote de la Constitution civile du Clergé a pour conséquence l'expulsion des prêtres réfractaires de Mamers, celle des religieuses de la Visitation et des moines cisterciens des abbayes de Perseigne et de Tironneau vendues comme bien national et détruites. A Bellême, Louis Joseph du Portail, curé réfractaire du Ham réfugié au presbytère, fut découvert par les révolutionnaires, le 19 août 1792. Décapité sur la place de l'église, sa tête fut promenée dans toute la ville.

Le retour à l'ordre fut bénéfique à Mamers qui, sous le Consulat, par la loi du 28 Pluviose an VIII (17 février 1800), devint sous-préfecture.

Le rendez-vous manqué avec le chemin de fer

La prospérité affichée jusqu'au Second Empire à travers les belles demeures bourgeoises de la place de la République (place des Grouas ancien champ de foire) ou de la rue du docteur Godard (axe Alençon-Orléans) s'étiola ensuite. La grande ligne ferroviaire de la compagnie de l'Ouest passa par la Ferté Bernard et le Mans. Une modeste liaison Mamers-Bonnéttable, Connerré St Calais (ou le Mans) anima le Nord Sarthe pendant un petit siècle. Le recul, puis l'effondrement des activités de tissage du chanvre (concurrence du coton, disparition de la marine à voile), entraîna le déclin économique et démographique.

Comme un symbole, la halle aux toiles devint une salle des fêtes (1851) et un théâtre. Mamers se dote alors de bornes fontaines, de l'éclairage au gaz et fait construire, de 1875 à 1878, la caserne Gaulois (à la mémoire du général Manigault, dit le



Gaulois) pour accueillir les 102^{ème} et 115^{ème} régiments d'infanterie. Symbole de modernité, le toit de l'hôtel du Cygne, place de la République, est coiffé, en 1889, d'une Tour Eiffel, réplique au 1/100^{ème} du monument parisien.

La cité de Joseph Caillaux

Le 7 juin 1904, la cité mamertine connaît la plus catastrophe de son histoire. Ce jour-là, un violent orage provoque le glissement de ballots de foin qui obstruent la Dive, accumulant une grande quantité d'eau derrière l'usine à gaz. Un torrent de boue dévasta la ville basse et fit 17 victimes.

Joseph Caillaux (1863-1944), président du Conseil en 1911 et créateur de l'impôt sur le revenu est alors la personnalité la plus marquante de la région. Mais l'assassinat de Gaston Calmette, directeur du Figaro, par son épouse Henriette et sa propre condamnation pour intelligence avec l'ennemi (il sera amnistié en janvier 1925) nuisent à sa carrière. Président du Conseil général de la Sarthe et sénateur, il retrouvera, à 2 reprises, le ministère des finances pendant l'Entre Deux Guerres. Retiré de la vie publique, il décède à Mamers le 21 novembre 1944.

La terrible Grande Guerre a, comme ailleurs, fauché la jeunesse du Saosnois, comme en témoignent les monuments aux morts de tous les villages.

Après un certain déclin, les prémices du redressement pointent dans les années 30. Mamers se dote alors, en 1935, de l'une des premières piscines de l'Ouest. La salle des fêtes et le théâtre sont « rajeunis » en 1936, Une cidrerie est implantée, transformée ensuite en sucrerie.



La 2^{ème} guerre et l'occupation.

La 2^{ème} guerre voit, comme lors de celle de 1870, le Saosnois occupé par les troupes allemandes après le bombardement du 14 juin 1940 qui endommage l'Ecole Primaire Supérieure de garçons à Mamers. On accueille des familles de réfugiés et aussi des enfants juifs qui, disséminés dans les villages, échappent au rafles. De nombreux résistants affiliés au réseau Buckmeister entravent les communications allemandes, exfiltrent les parachutés et multiplient les actions de sabotage. Le 29 avril 1944, un grand coup de filet aboutit à l'arrestation puis à la déportation de la plupart d'entre eux. Félix Courteille, Jean Hervé, Henri Guédon, Roger Bouttier, Jean Launay et Jean Papin survivent à l'horreur des camps. Leur témoignage sera précieux pour dénoncer le génocide.

Au mois d'août 44, les troupes américaines du général Patton et celles de la 2^{ème} D.B. du général Leclerc progressent à partir du Mans et d'Alençon vers le nord et l'Est. De violents combats ont lieu pour la libération de Nouans, de René, de Mézières sous Ponthouin et de Marolles les Braults où 16 soldats américains perdent la vie.

Les Trente Glorieuses.

De l'après-guerre aux années 70, Mamers et le Saosnois connaissent les « Trente Glorieuses ». Quatre entreprises font alors la fierté des mamertins : Raclet (devenue ensuite Trigano Raclet), grand fabricant de toiles de tentes et de caravanes pliantes ; Vercelletto, leader sur le marché des pavillons préfabriqués puis constructeur des hôtels Formule 1 ; Moulinex, qui « libère la ménagère », la sucrerie qui soutient la production betteravière et, à 2 pas de Mamers, l'entreprise Simmonds (aujourd'hui Arconic) de St Cosme en Vairais qui prospère sur le segment des écrous de haute sécurité. Le plein emploi est là et bien là ! Pour répondre au baby-boom, les maires successifs multiplient les lotissements pavillonnaires. L'EPS, devenue un temps Lycée classique et moderne, laisse place à une grande Cité scolaire avec un collège et 2 lycées. Les collèges de St Cosme en Vairais (1965), Marolles les Braults (1965) et Bonnetable (1983) complètent l'offre des établissements publics. Enfin, en 1977, la ville de Mamers inaugure un tout nouvel hôpital avec maternité et chirurgie.

Les campagnes connaissent, elles aussi, des transformations majeures. La Politique Agricole Commune (1962) incite à la modernisation des exploitations agricoles, au regroupement des parcelles (remembrement), à la mécanisation et à la « course aux rendements ». En l'espace d'une génération, les paysages agraires sont bouleversés : le bocage ancestral laisse place à la grande culture et à l'élevage en stabulation.

Les années de vaches maigres.

Les décennies 80 et surtout 90 sont marquées par un sensible ralentissement de l'activité économique. La sucrerie disparaît, Vercelletto s'étirole puis meurt et le coup de grâce est porté par la fermeture de Moulinex en 1998 et la perte de 411 emplois essentiellement féminins. Le coup est rude, très rude. Mamers traverse plus d'une décennie de « vaches maigres » malgré les efforts de ré-industrialisation dans les domaines de la plasturgie et de l'emballage. L'exode rural des jeunes se traduit par le vieillissement de la population et le déclin démographique. La population mamertine passe de plus de 6000 à moins de 5400 habitants.

Se regrouper pour réagir : les Communautés de Communes.

L'idée de regrouper des communes pour un meilleur développement est ancienne : des syndicats de communes existent depuis 1890 (SIVU) et des syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM et syndicats mixtes) depuis 1959. L'Etat a souhaité, en 1992, qu'une nouvelle conception de l'intercommunalité fasse place à la libre association de communes : la loi du 6 février 1992 crée 2 nouvelles catégories d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre : les communautés de villes et les communautés de communes. Ainsi, 3 entités ont vu le jour dans le Saosnois et aux abords. La Communauté de Communes du Saosnois née en décembre 1994 regroupait 22 puis 23 et 25 communes (dont 2 de l'Orne) pour 13500 habitants. Celle du Pays marollais, fondée en 1997 était composée de 17 communes pour 6500 habitants. La Communauté de Communes Maine 301 rassemblait depuis décembre 1994 10 communes pour 8600 habitants. Elle tirait son nom du comté du Maine et de la route départementale 301 qui la traverse.

Ces 3 communautés ont fusionné le 1^{er} janvier 2017 pour former la Communauté de Communes Maine Saosnois. Elle regroupe désormais 51 communes et 28400 habitants sur un territoire de 610km² s'inscrivant en partie dans les limites du Saosnois historique. Son président est Frédéric Beauchef, maire de Mamers. Parmi les 10 secteurs de compétences de la CCMS se trouve le tourisme, associé au développement territorial.